

Journée technique « Porteurs de projets plan Loire grandeur nature »

Un programme en faveur de la gestion et la protection des milieux aquatiques et zones humides de têtes de bassin de la Vienne : le programme « Sources en action »

Orléans,

le 28 septembre 2015

Les enjeux des zones humides de têtes de bassin

(source SAGE Couesnon 2011)

- Rôle hydrologique (stockage, régulation...)
- Rétention des sédiments
- Régulation thermique et luminosité
- Qualité d'eau (dénitrification, phosphore)
- Réservoir de biodiversité

Nombreux services rendus par les zones humides de têtes de bassin à l'ensemble du bassin versant

-> nécessité d'actions visant à les restaurer et préserver.



Les stratégies d'intervention pour la gestion des zones humides

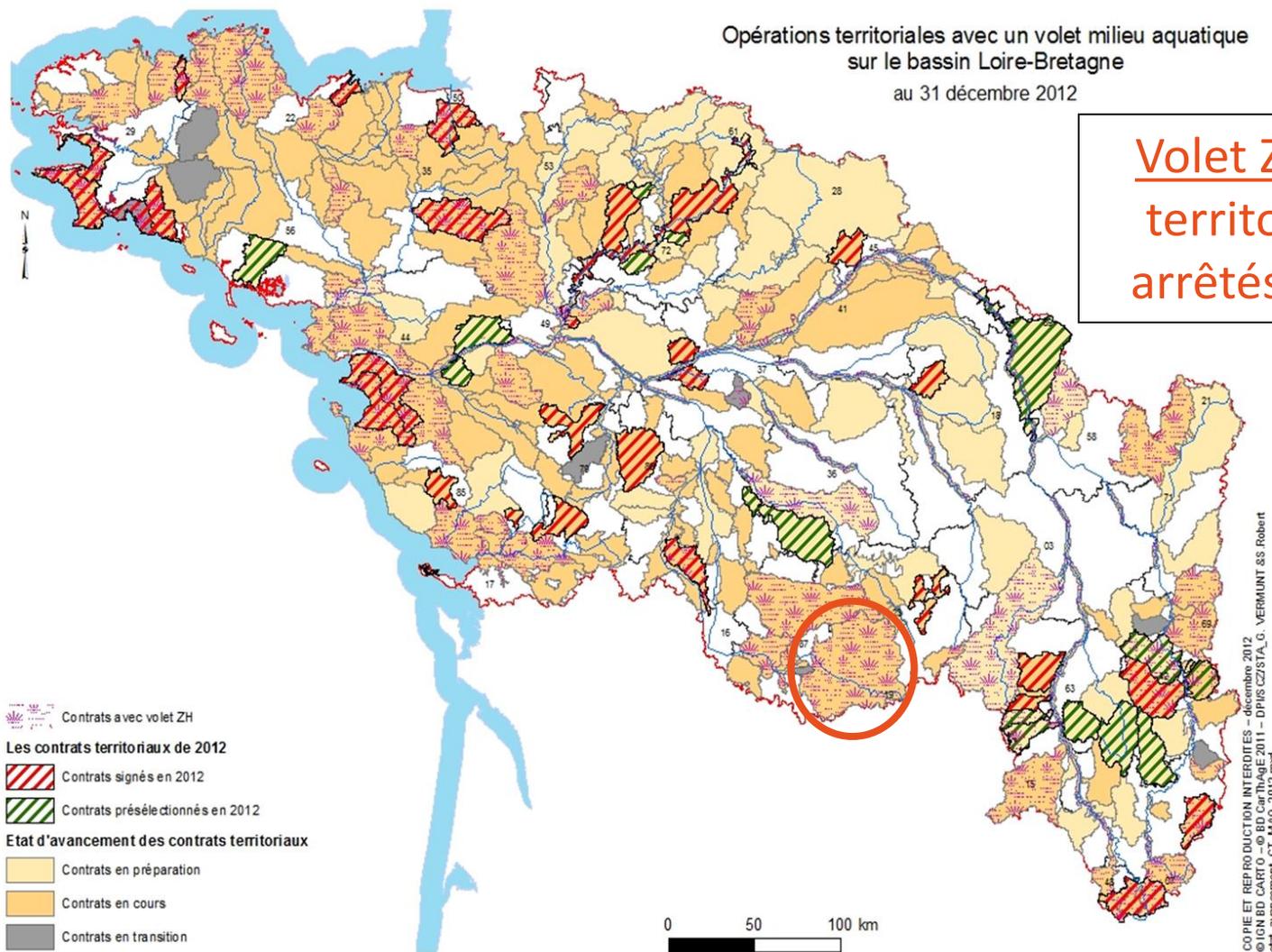
- Outils de planification (SDAGE, SAGE)
- Outils contractuels (Contrats territoriaux et contrats de rivière)
- Contrats Natura 2000
- Mesures Agri-environnementales (MAE)
- Autres : Conventions de gestion, périmètres de protection de captages, maîtrise foncière, plan de gestion, réseau de gestion, document d'urbanisme, zonages réglementaires...



Les contrats territoriaux sur le bassin Loire-Bretagne

Opérations territoriales avec un volet milieu aquatique
sur le bassin Loire-Bretagne
au 31 décembre 2012

Volet ZH : 88 opérations
territoriales sur les 240
arrêtés (37 %) (données 2013)



COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - décembre 2012
© IGN BD CARTO - © BD Carthage 2011 - OPUS CZISTA_G_VERMUNT & S. Robert
etat_avancement_CT_MAO_2012.mxd

Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne





SOURCES *en action*

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

2011 - 2015



Caractéristiques du territoire

- ✓ 125 communes sur 3 départements
- ✓ 2 400 km², 3 700 km de cours d'eau et 25 000 ha de zones humides
- ✓ Territoire de têtes de bassin, nombreuses espèces patrimoniales et milieux remarquables
- ✓ Qualité préservée mais territoire fragile et vulnérable (DCE : 1/3 des masses d'eau n'atteindraient pas le bon état en 2015)



Les particularités du programme

- ✓ Programme à l'initiative du PNR de Millevaches en Limousin dès 2007,
- ✓ Phase d'animation auprès des maîtres d'ouvrages potentiels, élargissement du périmètre du projet de contrat au-delà des limites du PNR,
- ✓ Phase de diagnostics et d'étude préalables de 2008 à 2010,
- ✓ Programme signé en 2011 faisant l'objet d'un contrat territorial pour une durée de 5 ans,
- ✓ Multithématiques et multi-partenariales (associations, collectivités), mise en place d'une coordination.
- ✓ Importance de l'animation : 18 chargés de mission au total (8 ETP)

Objectif général : Maintien et restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques



Une organisation nécessaire

17 maîtres d'ouvrages engagés dans la démarche :



- Expertise, études et diagnostics préalables
- Animation technique
- Rencontres avec les propriétaires et riverains
- Réalisation et suivi des actions et travaux
- Communication - sensibilisation



Une coordination renforcée

- Assurée par l'EPTB de la Vienne et le PNR de Millevaches en Limousin



- Mobilisation et coordination des différents acteurs
- Assistance-conseil, suivi technique et financier du programme
- Mise en œuvre d'actions transversales (communication, suivi de la qualité de l'eau, actions forestières...)
- Organisation des réunions des différents comités



Financements

- Signataires de la démarche ; l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Limousin, les départements de la Creuse et de la Corrèze.
- Subventions de l'Europe (fonds régional et Plan Loire), du département de la Haute-Vienne, d'EDF ou de la FNPF également mobilisées.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



Les valeurs du programme

Échanges de savoir-faire

Complémentarité des
compétences

Cohérence des interventions

Suivi des travaux et des
résultats



2011 – 2015 : passage à l'action !

Plus de 500 actions pour un montant 7,5 M d'€ :

- ✓ Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole
- ✓ Restauration et gestion des berges et des lits
- ✓ Restauration de la continuité écologique
- ✓ Gestion et restauration des zones humides
- ✓ Gestion des étangs
- ✓ Gestion forestière
- ✓ Communication et éducation à l'environnement



Une dynamique engagée et des résultats !

Plus de 300 agriculteurs rencontrés (114 abreuvoirs - 176 dispositifs de franchissement de cours d'eau - environ 45 km de mise en défens...) – 75 propriétaires d'ouvrages rencontrés et 33 ouvrages aménagés – 150 km de berges restaurées ou entretenues...



Des actions cohérentes et mobilisatrices pour une bonne appropriation par les acteurs locaux



Une stratégie de communication

- Plan de communication et charte graphique élaboré au démarrage du programme et porté par l'EPTB Vienne
- Nombreux outils produits : plaquette de présentation, expo, lettres d'infos, recueils des réalisations, site internet, vidéo de présentation...

www.sourcesenaction.fr



Difficultés rencontrées

- Mise en œuvre d'un planning commun
- Difficultés de démarrage et de calage de certaines actions
- Contraintes administratives et réglementaires





Le programme **SOURCES en action** permet de...

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

- ✓ Fédérer les opérateurs auprès d'un projet commun
- ✓ traiter les problèmes de fonds
- ✓ faire évoluer les pratiques
- ✓ sensibiliser les habitants
- ✓ construire l'avenir avec les enfants



Perspectives

- Bilan du programme 2011-2015 et préparation d'un prochain programme durant l'année 2016
- Maintenir la dynamique engagée et poursuivre les efforts
- Améliorer les outils de suivi du contrat
- Amplifier les actions dans certaines thématiques et passer à une phase opérationnelle pour d'autres (gestion sylvicole, gestion des étangs, continuité écologique...)
- Poursuivre les actions de communication
- Renforcer le volet scientifique afin d'améliorer la connaissance sur les fonctions des têtes de bassin, le suivi des actions et renforcer les relations entre gestionnaires et opérateurs scientifiques





Réseau
Zones
Humides
Limousin

animé par



Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin

Les actions du CEN Limousin Contrat territorial Vienne amont



SOURCES
en action
CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT



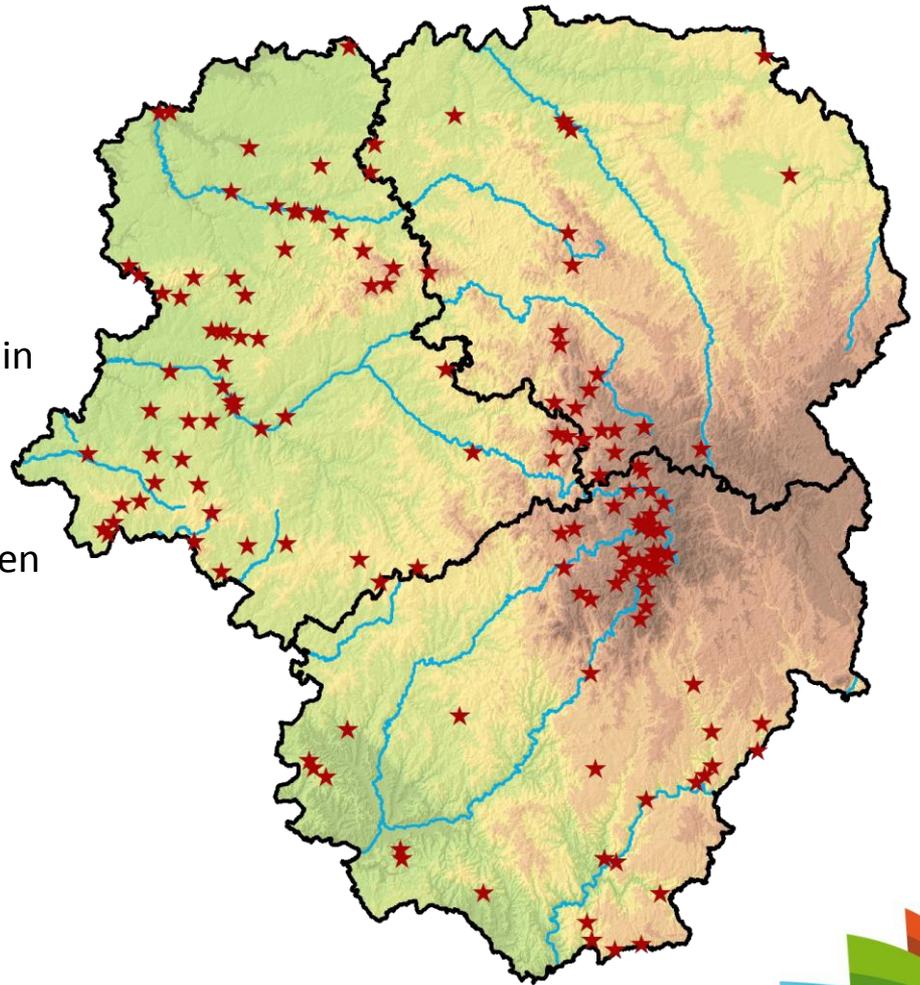
Financé avec l'aide du FEDER
Fonds Européen de
Développement Régional



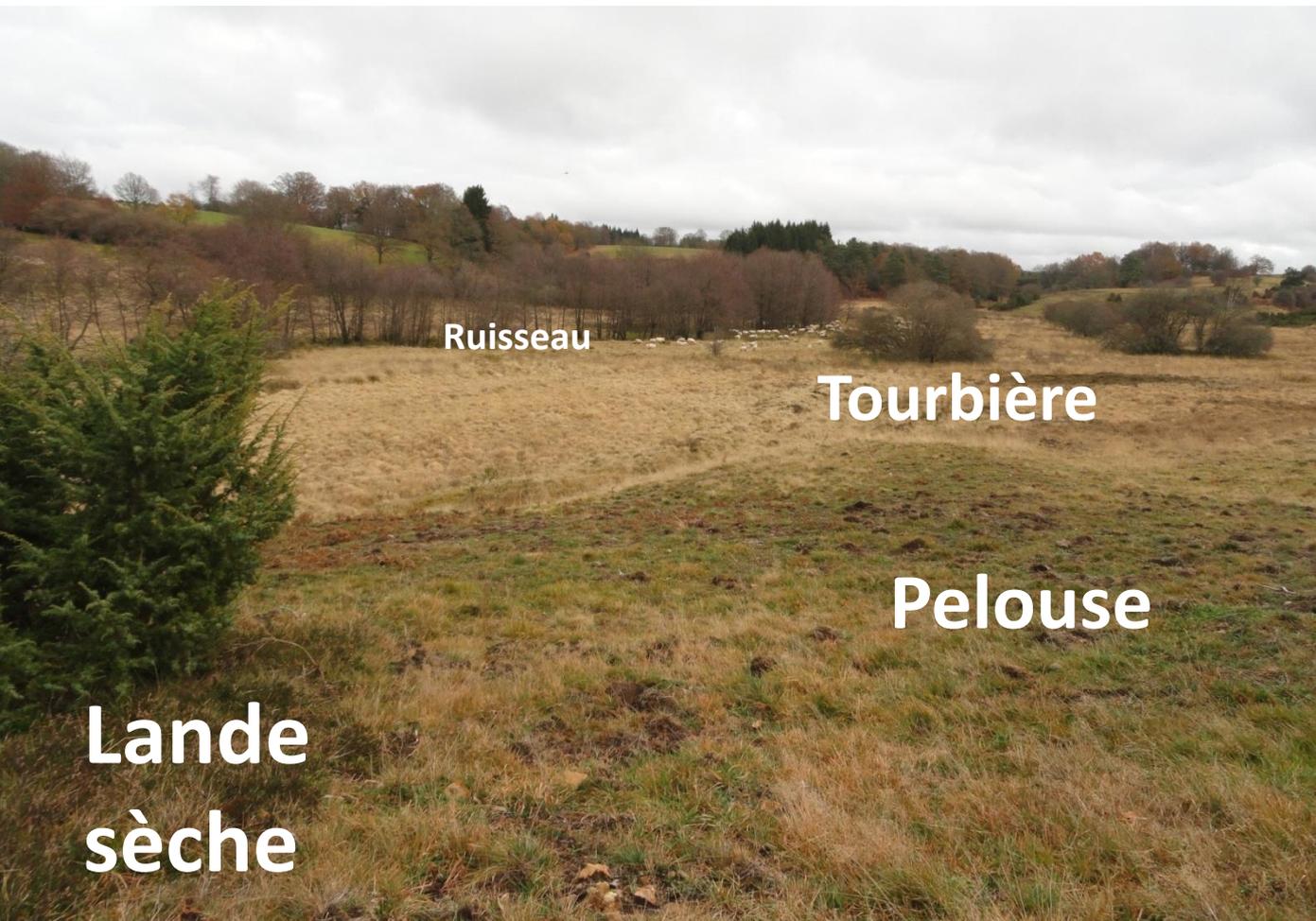
Agence de l'eau
Loire-Bretagne
établissement public du ministère
chargé du développement durable



- Plus de 400 adhérents individuels
- 30 salariés pour 27 équivalents temps plein
- 175 sites
- 2700 ha en gestion dont plus de 1000 ha en propriété
- 1000 ha de zones humides maîtrisées



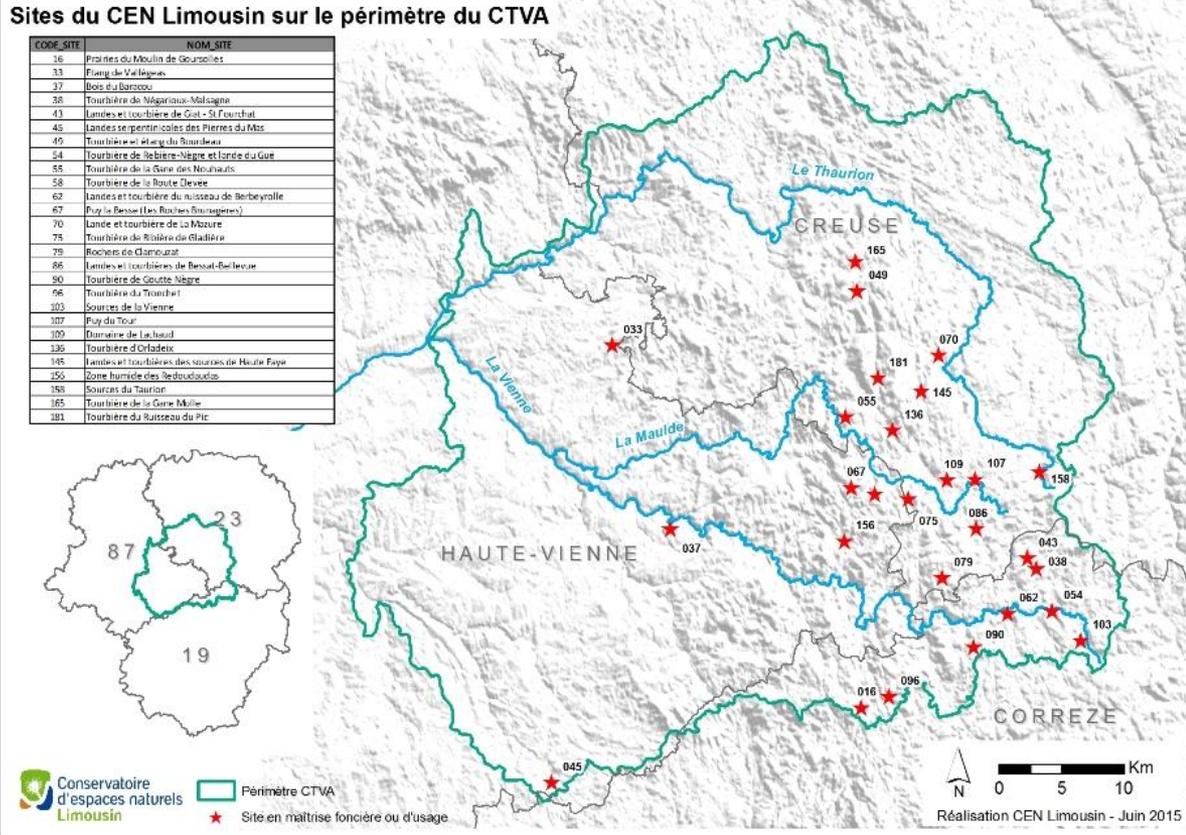
Les têtes de bassin à forte valeur patrimoniale : les complexes « landes - tourbières - ruisseaux »



Le CEN Limousin sur le territoire du Contrat Territorial Vienne amont

Sites CEN

- 27 sites en gestion
- 680 ha en gestion
- 345 ha de ZH



- Quatre ans d'actions... (2011-2014)



Surface pâturée	380 ha
Clôture fixes	15 km
Travaux de restauration	27 ha
Nombre de Franchissement/abreuvoirs	14 / 2

Le CEN Limousin, Animateur du Réseau Zones Humides en Limousin

Un outil accessible à tous les gestionnaires,
usagers, propriétaires de zones humides

Applicable sur l'ensemble du territoire

Son but : sensibiliser et proposer aux
gestionnaires des usages respectant l'intégrité des
zones humides



Le Réseau Zones Humides en Limousin

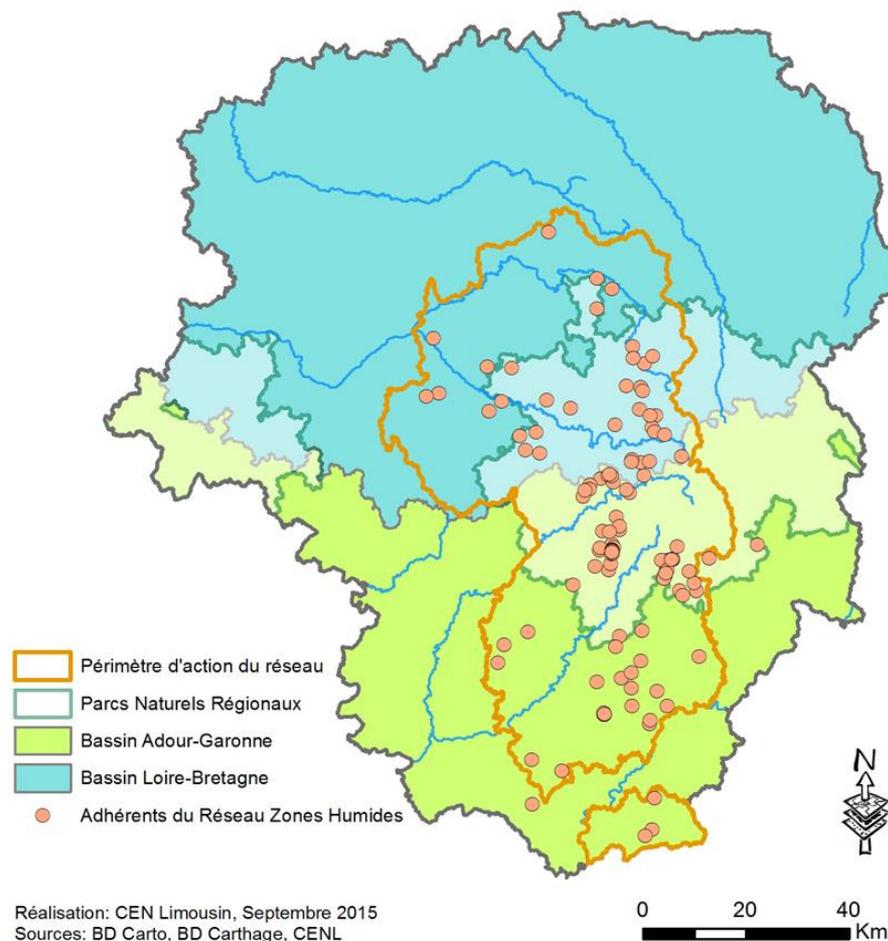
120 adhérents

➔ 36 sur le territoire du CTVa

Plus de 1000 ha de zones humides conventionnées

➔ 500 ha sur le territoire du CTVa

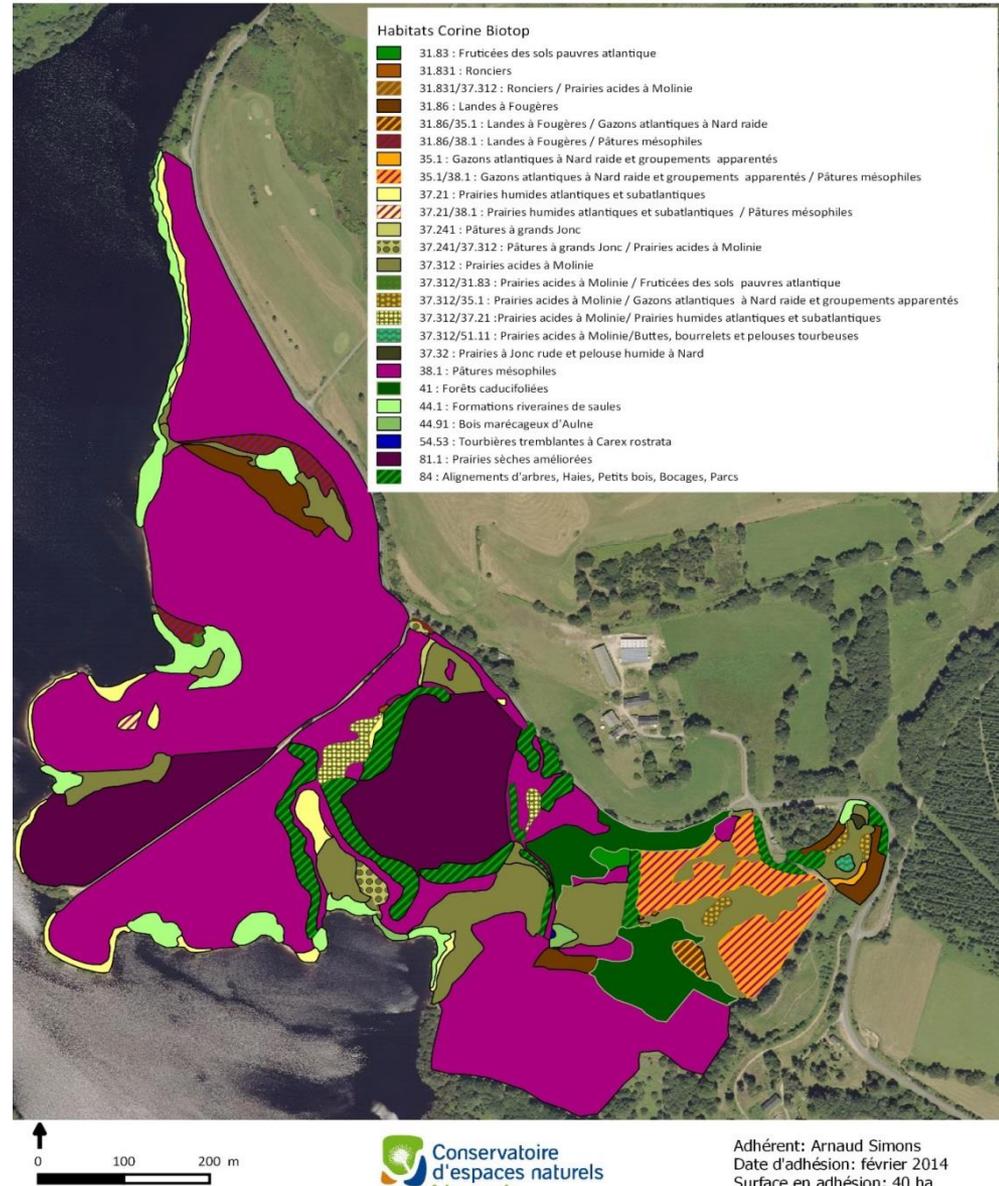
Le Réseau Zones Humides en Limousin



Cartographie des habitats Corine Biotop

– Conseil technique

- Diagnostics et plan de gestion simplifiées



– Visites conseils

50 25 0 50 Mètres

- Abreuvoir gravitaire à niveau constant
- Passerelle en bois
- clôture bovin électrique
- tuyau abreuvoir
- cours d'eau

Combien coûte le matériel nécessaire ?

Une passerelle de 4 mètres de long pour les vaches : entre 500 et 600 euros

Clôture électrique bovin : de 2 à 3 euros par mètre linéaire

Abreuvoir gravitaire complet (bac, tuyau, flotteur, filtre, raccords...) : entre 700 et 1000 euros

Attention, les coûts précisés ici correspondent aux prix des matériaux. Le plus souvent, l'exploitant agricole se charge lui-même de réaliser les aménagements.

N'hésitez pas à contacter votre animateur (trice) du Réseau pour toute question. Des dispositifs d'aides existent.



Des planches épaisses (3-4 cm) sur 4 madriers de 15X15 cm sont nécessaires à l'installation d'une passerelle. La longueur varie le plus souvent de 4 à 6 mètres.



Le flotteur bloque l'arrivée d'eau une fois le bac plein. Le prélèvement d'eau au ruisseau est ainsi limité au maximum.



La prise d'eau pour l'alimentation du bac peut nécessiter l'installation d'un filtre. Avec quelques aménagements, un tambour de machine à laver peut servir. Vous pouvez aussi contacter votre animateur du Réseau Zones Humides ; des filtres peuvent être réalisés sur commande.

Sources : IGN BD Ortho, BD Parcellaire
Réalisation : CEN Limousin 2013



• Communication, mise en relation

- 2ème rencontres du Réseau Zones Humides

- Journées d'échanges

- 1 bulletin trimestriel

- Fiches travaux

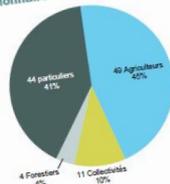


Actualités

Bilan 2014 du Réseau Zones Humides

Un Réseau qui regroupe plus de 100 gestionnaires de zones humides

Voici comme chaque année les chiffres clés à retenir du bilan d'activité 2014. Notre Réseau de gestionnaires de zones humides compte 108 adhérents sur les bassins hydrographiques Adour-Garonne et Lézarde qui représente une augmentation de plus de 44% en un an (voir bulletin N°13). 500 hectares de milieux humides sont conventionnés depuis 2006. Le graphique ci-contre montre que la part des exploitants agricoles (45%) est légèrement inférieure au chiffre de 2013 (52%), ceci s'explique par la légère mortie en puissance des particuliers qui représentent aujourd'hui plus de 40% des membres du Réseau. De plus en plus de propriétaires s'impliquent dans le gestionnaire de zones humides. Environ 14 des adhérents sont situés en Centre sur le bassin Adour-Garonne, territoire historique du Réseau (voir carte). Le territoire de Garonne, territoire accueillant un nombre croissant d'adhérents, 20 à ce jour, dont une large majorité d'éleveurs.

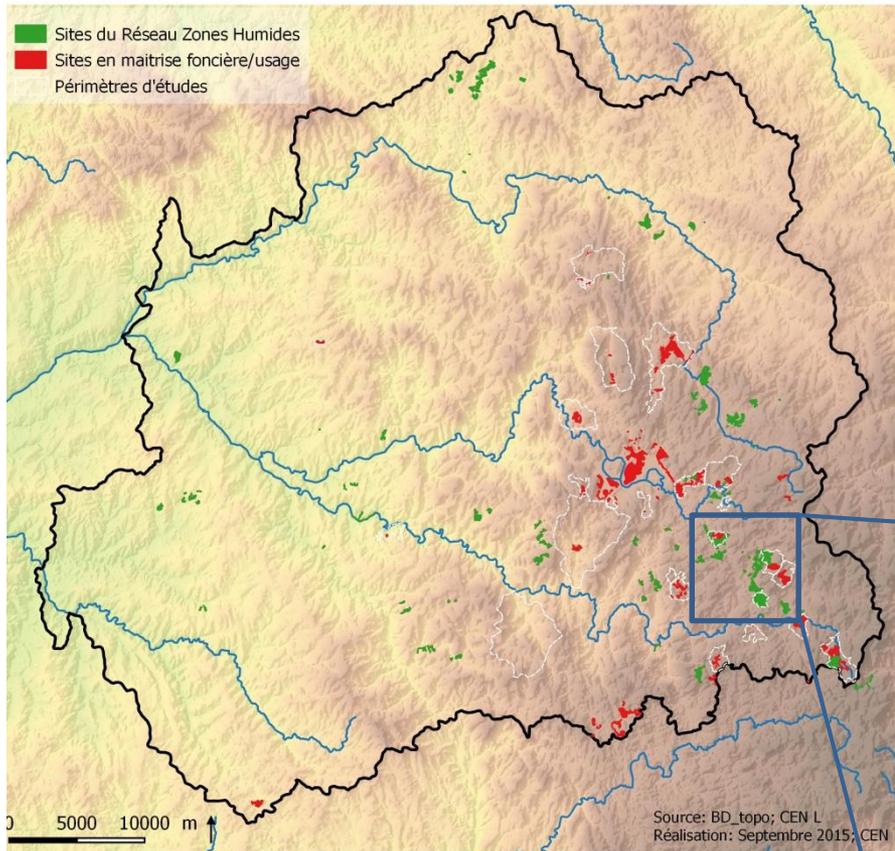


2014 a été marquée par le succès des journées d'échanges, organisées avec de nombreux partenaires, autour de la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2014, et tout au long de l'année. Ces moments, particulièrement appréciés par les nouveaux adhérents, font la force de notre Réseau et doivent se poursuivre.

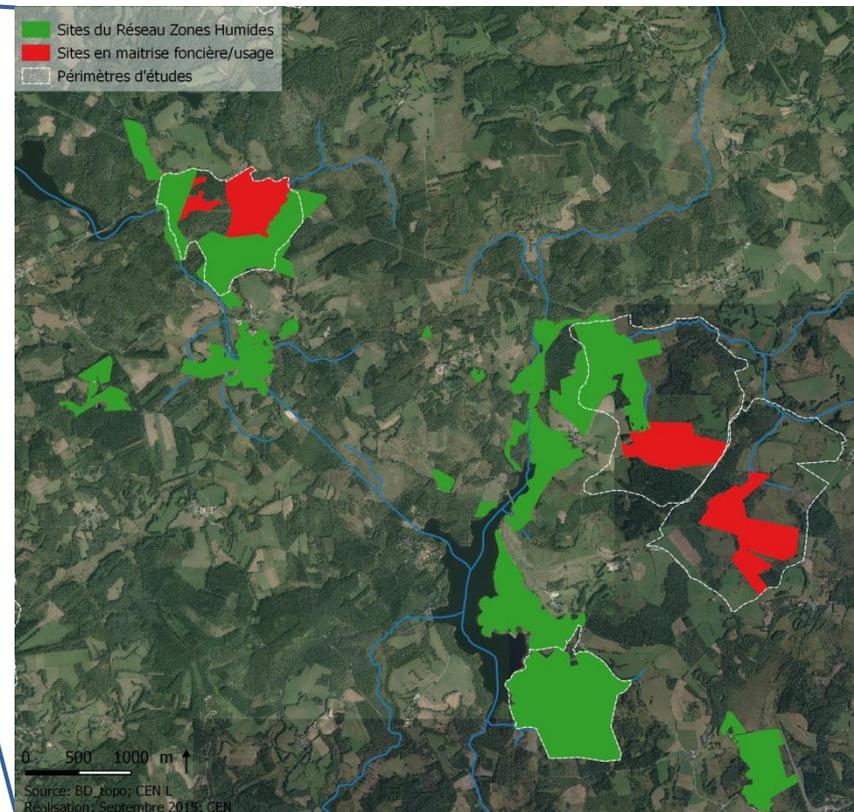
C'est dans cet état d'esprit qu'avec votre aide, le Conservatoire d'espaces naturels de Limousin, animateur du Réseau Zones Humides, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPBV Vienne) et le Parc naturel régional de la Vienne (EPBV Vienne) organisent les deuxièmes rencontres du Réseau Zones Humides, le 7 février 2015. Venez nombreux et pensez à vous inscrire avant le 25 janvier : <http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>



Sites en gestion CEN et animation du Réseau zones humides sur e territoire du Contrat Territorial Vienne amont



Sites CEN et Réseau Zones Humides :



deux outils complémentaires

Sites en maitrise foncière ou d'usage

Adhérents du Réseau Zones Humide

Expérimentation/ Innovation

Journées échanges/
Communication

Gestion fine des espaces
naturels

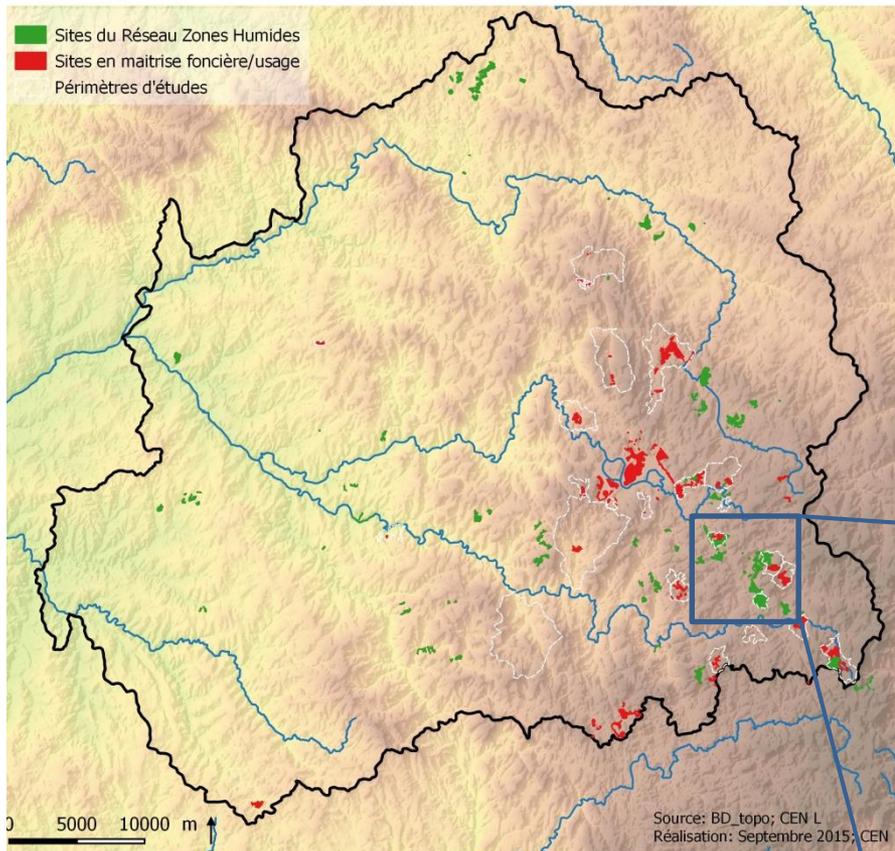
Expérience pratique



Partage mutuel de connaissances



Sites en gestion CEN et animation du Réseau zones humides sur e territoire du Contrat Territorial Vienne amont

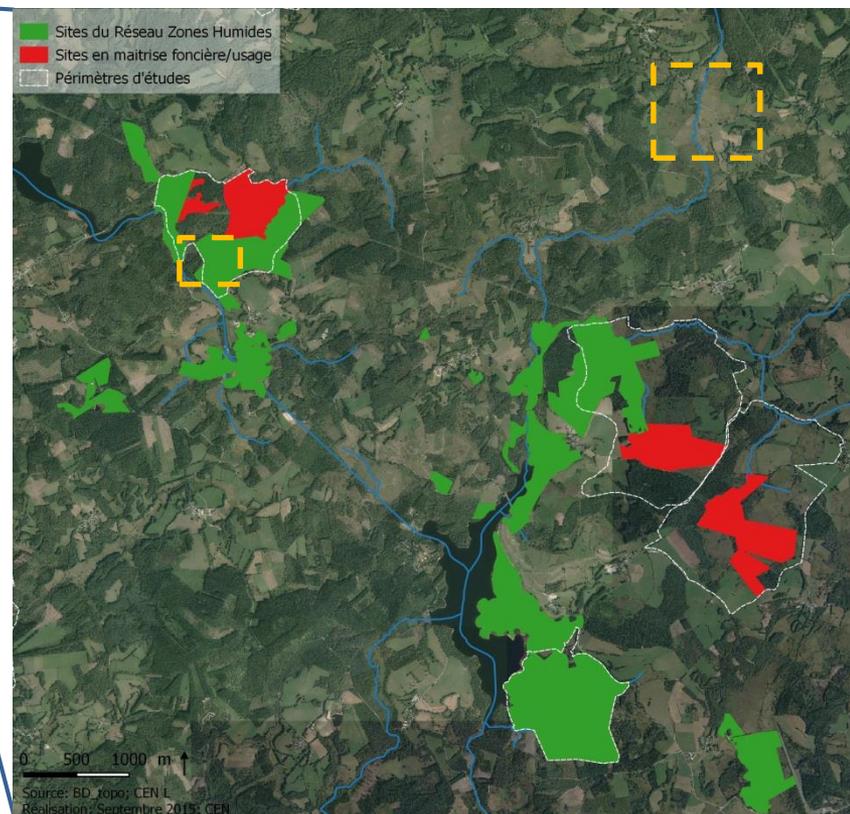


**L'outil Contrat territorial
facilite la coordination
entre les maitres
d'ouvrages**

**Travaux de la Communauté de
Commune Creuse Grand Sud**



Aménagement de
ponts planches



Merci de votre attention



Pour en savoir plus :

www.sourcesenaction.fr



Cédric MALRAISON

Chargé de mission SAGE Vienne -
Programme "Sources en action"

05 55 06 39 42

c.malraison@eptb-vienne.fr

Matthieu BUIS

Chargé d'étude - animateur du
Réseau Zones Humides

05 55 03 98 21

mbuis@conservatoirelimousin.com

Guillaume RODIER

Chargé de mission Eau et Milieux
Aquatiques - programme Sources en action

05 55 96 97 00

g.rodier@pnr-millelaches.fr



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

